

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 4 février 2020 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Absent : Monsieur Michel Bonneville

Également présente : Madame Suzane Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 JANVIER 2020**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
  - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
  - a) Demande de salle gratuite pour le souper spaghetti de l'école du 28 février 2020
  - b) Demande de salle gratuite pour le brunch de la Fabrique le 22 mars 2020 et pour le souper annuel le 3 octobre 2020
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
  - a) Composition du comité intermunicipal incendie avec la municipalité d'Henryville
  - b) Autorisation de paiement pour la protection incendie par le SSI d'Henryville
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - a) Adoption du règlement de zonage 396-7
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - a) Autorisation de dépense pour le remplacement du réservoir de mazout de la caserne
  - b) Autorisation pour René Dulude : formation abattage manuel sécuritaire certifiée CNESST
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
  - a) Autorisation pour Joance Martin : Formation
  - b) Inscription au congrès de l'ADMQ pour l'administration
10. **VARIA**
  - a) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour 2019
  - b) Dates des versements pour le compte de taxes 2020
11. **COURRIER**

\* Courriel du 30 janvier dévoilant le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

1. OUVERTURE

**M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2020-02-019** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de procès-verbaux;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2020-02-020** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020. **ADOPTÉE.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

**LOISIRS, CULTURE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE**

L2000024	DESJARDINS SERVICES CARTE	VITRERIE SARAN / MAXI	71,46
L2000018	L'HOMME ET FILS INC.	RÉPARATIONS AU CENTRE COMM.	324,83

**PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

**HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**

L2000018	L'HOMME ET FILS INC.	PEINTURE TRACTEUR/CAMION	34,87
L2000022	DICOM	AFFICHEUR DE VITESSE(RETOUR)	16,39

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

C2000027	PAPETERIE COWANSVILLE INC	FOURNITURES DE BUREAU	144,21
----------	---------------------------	-----------------------	--------

**Pour un total de : 591.76\$**

**2020-02-021** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Mark Handschin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 591.76\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

**Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.**

## Dépenses incompressibles – Règlement 413

	SALAIRE DES ÉLUS	FÉVRIER 2020	3 357,53
	SALAIRE DES EMPLOYÉS	JANVIER 2020	8 079,08
C2000025	GARAGE Y. ST-LAURENT	ESSENCE CAMION VOIRIE	81,00
C2000026	FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR-COLLECTIVE FÉVRIER	1 872,20
C2000028	RECEVEUR GÉN. CANADA	RÉF.:265454223RI	323,27
L2000013	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	338,41
L2000014	HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 421,53
L2000015	SOLUTION BUROTIC 360	LOCATION PHOTOCOPIEUR	510,49
L2000016	MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR FÉVRIER 2020	5 854,35
L2000017	HYDRO-QUÉBEC	GARAGE / LOISIRS	973,19
L2000018	L'HOMME ET FILS INC.	TIMBRES	105,78
L2000019	C.N.E.S.S.T.	FRAIS GESTION + AJUSTEMENT	44,41
L2000020	RECEVEUR GÉN. CANADA	DAS JANVIER 2020	1 241,14
L2000021	MINISTRE REVENU QUÉ.	DAS JANVIER 2020	3 424,16
L2000023	GESTIM INC.	SERV.INSPECTION JAN.2020	1 628,68
		<b>TOTAL</b>	<b>29 255,22</b>

### PAR RÉOLUTION

C2000022	B. FRÉGEAU & FILS INC.	DÉNEIG. VERS.2/3	2018-11-159	13 248,11
C2000023	RÉGIE INTER. EAU POTABLE	QUOTE-PART 1er MARS	2019-10-164	14 141,00
C2000029	RÉGIE INCENDIE MSG-SB	27 OCT AU 28 DÉC.	2018-09-129	879,62
C2000030	VILLE ST-JEAN-SUR-RICH.	TRANSPORT ADAPTÉ	2020,01,010	6 311,00
C2000031	MUN.N-D DE STANBRIDGE	ENTRAIDE INCENDIE		353,69
C2000025	OUELLETTE SUZANE	HONOR.PROF.JANVIER	2019-07-102	1 946,00
		<b>TOTAL</b>		<b>36 879,42</b>

## 5. LOISIRS ET CULTURE

### A) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LE SOUPER SPAGHETTI DE L'ÉCOLE DU 28 FÉVRIER 2020

**2020-02-022** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la salle du Centre communautaire soit offerte gratuitement à l'école pour son souper spaghetti qui aura lieu le 28 février 2020. **ADOPTÉE.**

### B) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LE BRUNCH DE LA FABRIQUE DU 22 MARS 2020 ET POUR LE SOUPER ANNUEL LE 3 OCTOBRE 2020.

**2020-02-023** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la salle du Centre communautaire soit offerte gratuitement à la Fabrique de Saint-Sébastien pour leur brunch qui aura lieu le 22 mars 2020 ainsi que pour leur souper annuel qui se tiendra le 3 octobre 2020. **ADOPTÉE.**

## 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) COMPOSITION DU COMITÉ INTERMUNICIPAL INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

**CONSIDÉRANT** l'avancée des travaux déjà effectués dans le cadre d'une fusion éventuelle des services d'incendies des municipalités d'Henryville et de Saint-Sébastien;

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité d'Henryville d'éclaircir la position de la municipalité de Saint-Sébastien en accord avec leur résolution 7125-11-2019;

**CONSIDÉRANT** le désir des deux municipalités de poursuivre le travail en ce sens;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2020-02-024** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE** reconfirmer la composition du comité mixte d'incendie Henryville/Saint-Sébastien composé de 6 membres élus soit :

Pour Henryville :

- La mairesse Danielle Charbonneau
- La conseillère municipale Valérie Lafond
- Le conseiller municipal Jean-Sébastien Roy

Pour Saint-Sébastien :

- Le maire Martin Thibert
- Le conseiller municipal Francis Lamarre
- Le conseiller municipal Michel Morin

**DE** désigner le directeur du service incendie pour agir comme personne-ressource de ce comité.  
ADOPTÉE

B) AUTORISATION DE PAIEMENT LA PROTECTION INCENDIE PAR LE SSI D'HENRYVILLE

**CONSIDÉRANT** l'évaluation faite par le comité incendie d'Henryville des frais à payer par la municipalité de Saint-Sébastien telle que transmise aux membres du comité incendie de Saint-Sébastien par la mairesse d'Henryville Danielle Charbonneau dans un courriel daté du 14 janvier 2020 au montant de 6661.92\$ pour l'année 2019;

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement de la municipalité Henryville exprimée dans une missive du 28 janvier 2020 sous la signature de la directrice générale Sylvie Larose Asselin;

**CONSIDÉRANT QU'**un courriel de la directrice générale Sylvie Larose Asselin daté le 4 février 2020 nous avisait d'une coquille dans le calcul de Mme Charbonneau annulant le partage des coûts mensuels 50-50 pour les frais d'administration du service incendie, pour une augmentation de 1789.89\$;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2020-02-025** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**DE** présenter un chèque un montant de 8451.81\$ en paiement des factures #7 et #8 à l'ordre de la municipalité d'Henryville pour couvrir les frais fixes effectués par la municipalité d'Henryville dans le cadre de la protection accordée par le service incendie d'Henryville pour l'année 2019;

**DE** considérer ce paiement comme total et final pour cette période se terminant le 31 décembre 2019;

**QUE** ce tarif ne représente pas un mode de paiement pour le futur.

ADOPTÉE.

C2000024	MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE
----------	---------------------------

8 451,81
----------

**Le maire demande l'ajout d'une résolution concernant une délégation de compétence avec la municipalité d'Henryville.**

**C) DEMANDE DE SIGNATURE D'UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE  
AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE**

**CONSIDÉRANT** l'avancée des travaux déjà effectués dans le cadre d'une fusion éventuelle des services d'incendies des municipalités d'Henryville et de Saint-Sébastien;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien considèrent qu'aucun document officiel n'a été négocié et présenté pour signature;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2020-02-026** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Sébastien demande de poursuivre les négociations en vue d'arriver à une entente satisfaisante;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Sébastien convoque une rencontre spéciale avec tous les élus et directrices générales des deux municipalités le lundi 10 ou mardi 11 février prochain à 19h à l'hôtel de ville de Saint-Sébastien. ADOPTÉE.

**7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**A) ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 396-7**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller Monsieur Michel Morin en date du 3 décembre 2019 pour l'adoption ultérieure du règlement 396-7 de zonage;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement 396-7, a été adopté le 3 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée de consultation publique a eu lieu le 14 janvier 2020 à 19h30 et qu'aucune modification n'a été suggérée;

**CONSIDÉRANT QUE** le 2<sup>e</sup> projet du règlement de zonage 396-7 modifiant les limites des zones MX1, CA-1 et RA-3 a été adopté lors de l'assemblée du 14 janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue en date du 4 février 2020, 16h00;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2020-02-027** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement de zonage 396-7 modifiant les limites des zones MX1, CA-1 et RA-3 soit adopté tel que présenté.

**QUE** ledit règlement soit transmis à la M.R.C. du Haut-Richelieu pour approbation et émission des certificats de conformité. ADOPTÉE.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

### A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LE REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR DE MAZOUT DE LA CASERNE

**CONSIDÉRANT QUE** la MMQ, lors de leur visite, nous a avisés que le réservoir de mazout de la caserne expirait en 2020,

**2020-02-028** Il est proposé par M. Mark Handschin appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un nouveau réservoir de mazout pour la caserne au montant de 2 368.87\$ à la compagnie Filgo Énergie. **ADOPTÉE.**

### B) AUTORISATION POUR RENÉ DULUDE : FORMATION ABATTAGE MANUEL SÉCURITAIRE CERTIFIÉE CNESST

**2020-02-29** Il est proposé par M. Francis Lamarre appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'**une dépense au montant de 488.64\$ soit autorisée pour l'inscription à une formation « Abattage manuel sécuritaire – Formation certifiée CNESST » pour monsieur René Dulude;

**QUE** les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. **ADOPTÉE.**

## 9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

### A) AUTORISATION POUR JOANCE MARTIN : FORMATION

**2020-02-030** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'**une dépense au montant de 643.86\$ soit autorisée pour un cours en ligne offert par l'A.D.M.Q.;

**QU'**une annexe soit ajoutée au contrat de l'aide administrative concernant les formations payées par la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

C2000021	A.D.M.Q.	643,86
----------	----------	--------

### B) INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ POUR L'ADMINISTRATION

**2020-02-031** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la municipalité de St-Sébastien autorise l'inscription de l'adjointe administrative et de l'aide administrative au congrès de l'A.D.M.Q. qui aura lieu les 17, 18, 19 juin 2020 au Palais des Congrès de Québec;

**QUE** les frais de déplacement, d'hébergement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. **ADOPTÉE.**

## 10. VARIA

A) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour 2019

**Le maire mentionne que le document est disponible au bureau municipal pour consultation.**

B) Dates des versements pour le compte de taxes 2020

**La directrice générale par intérim mentionne que les dates de versements seront les 19 mars 2020, 25 juin 2020 et le 17 septembre 2020.**

## 11. COURRIER

- Courriel du 30 janvier dévoilant le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

## 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

**Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.**

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2020-02-032** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21h00. **ADOPTÉE.**

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Suzane Ouellette, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim